

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté de décembre 2018 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales. Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,25 euros - Pas-de-Calais 5,25 euros.

Enquêtes publiques et concertations



PRÉFET DU NORD
Commune de SAINT-SOUPLET
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société Parc éolien de Saint Souplet (EPF Renouvelables France) dont le siège social est situé Chez EDF EN France - Coeur Défense - Tour B 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter le parc éolien dit " de Saint-Souplet " composé de 8 aérogénérateurs et 3 postes de livraison sur le territoire de la commune de SAINT-SOUPLET comprenant l'acte préalable suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

- 2990-1 - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m.
- Les procédures régies à la présente demande sont :
- l'autorisation au titre des obstacles à la navigation aérienne pour les éoliennes terrestres ;
- la prise en compte des dangers pour la santé et la sécurité publique, de nature au libre écoulement des eaux, de réduire la ressource en eau, d'accroître notablement le risque d'inondation, de porter gravement atteinte à la qualité ou à la diversité du milieu aquatique, notamment aux peuplements piscicoles, au titre de la rubrique 2.1.5.0 "1" en raison de l'interception de bassins versants dont la surface est de 437 ha.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de SAINT-SOUPLET pendant 34 jours consécutifs du 16 septembre 2019 au 19 octobre 2019 inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classes@nord.gouv.fr ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie de SAINT-SOUPLET.
- par voie postale : à la préfecture du Nord - Bureau des ICEP - 12 rue Jean Sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX, ou en mairie de SAINT-SOUPLET : 2 rue de la Haute-Marnesse (59360) - à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Monsieur Emmanuel PARENTY, avocat honoraire à la retraite, en sa qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, en mairie de SAINT-SOUPLET, au lieu de consultation du dossier les jours et horaires suivants :

- Samedi 21 septembre 2019 de 9h à 12h ;
- Samedi 25 septembre 2019 de 15h à 18h ;
- Vendredi 4 octobre 2019 de 15h à 18h ;
- Samedi 19 octobre 2019 de 9h à 12h.

Le dossier d'enquête publique papier, sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord

(http://nord.gouv.fr/icep-eoliennes-autorisations-2019)

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - LILLE. Des informations relatives au projet pourront être demandées auprès de Lisa BERTO, Ingénieur Projets Hauts-de-France au 01 40 90 25 98 ou à l'adresse électronique suivante : lisa.berto@edf-enc.com

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairie de SAINT-SOUPLET pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.



PRÉFET DU NORD
Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Commune de CARNIERES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société FERME EOLIENNE LE MURIER - siège social : 233 rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 4 aérogénérateurs et un poste de livraison sur la commune de CARNIERES comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2990-1 - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 mètres.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de CARNIERES du 16 septembre 2019 au 17 octobre 2019 inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classes@nord.gouv.fr ou à la commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie de CARNIERES.
- à l'attention de Madame la commissaire-enquêteur.

Marie-Joséphine DELHAYE, retraitée de la fonction publique d'Etat, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de CARNIERES au lieu de consultation du dossier, jeudi 16 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures, samedi 28 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures, jeudi 3 octobre 2019 de 14 heures à 17 heures, vendredi 11 octobre 2019 de 9 heures à 12 heures et jeudi 17 octobre 2019 de 14 heures à 17 heures.

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (http://nord.gouv.fr/icep).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - LILLE. Des informations sur le projet pourront être demandées auprès de François THIEBAULT, dirige d'études à Enquêteur, par téléphone au 03 22 16 10 81 ou à l'adresse électronique suivante : francois.thiebaud@enqueteur.com

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairie de CARNIERES pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

COMMUNE DE NEUVILLE-SAINT-REMY
ENQUETE PUBLIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Neuville-Saint-Rémy.

Cette enquête publique se déroulera du vendredi 4 octobre 2019 à 9 heures au lundi 4 novembre 2019 à 20 heures 30 inclus.

Pendant la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier de PLU ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de Neuville-Saint-Rémy.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier :

- directement en mairie de Neuville-Saint-Rémy, place Edouard Lhotellier aux horaires habituels d'ouverture : de 8 heures à 12 heures 15 et de 13 heures 45 à 17 heures 30.
- sur le site internet de la mairie : https://www.neuville-saint-remy.fr/comp/voie_municipale_rubrique_atravaux_et_urbanisme_plus_plan_local_d_urbanisme - PLU enquête publique 2019.

Le projet de PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

L'avis de l'autorité environnementale est joint au dossier.

Le commissaire enquêteur recevra le public, pour recueillir ses observations et réclamations, à la mairie de Neuville-Saint-Rémy.

- Le vendredi 4 octobre 2019 de 9 heures à 12 heures ;
- Le samedi 12 octobre 2019 de 9 heures à 12 heures ;
- Le vendredi 18 octobre 2019 de 17 heures à 20 heures ;
- Le mercredi 23 octobre 2019 de 16 heures à 19 heures ;
- Le lundi 4 novembre 2019 de 17 heures 30 à 20 heures 30 ;

Les intéressés pourront aussi transmettre leurs observations :

- Par courrier à Madame la Commissaire enquêteur EP PLU - Mairie de Neuville-Saint-Rémy - Place Edouard Lhotellier - 59554 Neuville-Saint-Rémy
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : enqueteepublique.plu2019ns@gmail.com en précisant en objet : observation EP PLU à l'attention du commissaire enquêteur.

Des informations concernant le futur PLU peuvent être obtenues en mairie, Place Edouard Lhotellier - 59554 NEUVILLE-SAINT-REMY - Téléphone : 03.27.73.30.30

Le Président du Tribunal administratif de Lille a désigné Madame Laurence CARTELET, urbaniste pour conduire cette enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans un délai de 30 jours.

Ces documents seront tenus à la disposition du public, pendant un an, en mairie et sur le site internet de celle-ci.

A Neuville-Saint-Rémy, le 13 septembre 2019
Le Maire de Neuville-Saint-Rémy
Jean-Pierre COUVEN

2000464759VD

Retrouvez dans ce livre tous nos conseils, nos astuces et nos informations pratiques pour jardiner bio et naturel.

En ce moment chez votre libraire
sur www.editions.lavoixdunord.fr
+5,90€ de frais de port

LAVOIX éditions

Commune de La Neuville

Enquête publique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme

Reprise de l'enquête après suspension

Par arrêté en date du 20 mai 2019 n° 2019/01, le Maire de La Neuville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme.

A cet effet, M.LY SIN CHENG Jean-Michel a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

Par arrêté en date du 24 juin 2019 n°2019/02, le Maire de La Neuville a suspendu l'enquête pour une durée de trois mois, du 27 juin 2019 au 30 septembre 2019.

Par ce même arrêté la reprise de l'enquête se déroulera à la mairie de La Neuville, du mardi 1er octobre 2019 à 14h au vendredi 18 octobre 2019 à 17h.

Le Commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Mardi 1er octobre 2019 de 14h à 15h
- Vendredi 18 octobre 2019 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur M le Commissaire-Enquêteur Mairie de LA NEUVILLE 50 rue du Général de Gaulle à LA NEUVILLE ou à l'adresse électronique suivante [lavoixdunord.fr](mailto:mairie@lavoixdunord.fr) ou sur e-registre <https://www.registre-dematerialise.fr/1385>

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

ANNONCES MARCHES PUBLICS

Arrêté de décembre 2018 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales. Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,25 euros - Pas-de-Calais 5,25 euros.

Marchés publics de fournitures et services

Procédures adaptées de + 90 000 euros



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché
Maire de Fourrage : SEM Ville Renouvelée 75, Rue de Tournai - CS 40117 - 59332 TOUR-COING Cedex

Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte sans négociation en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique

Objet de la consultation : Accord-cadre à bons de commande pour un montant maximum de 200 000 € HT pour la réalisation des missions de géomètre nécessaire à l'aménagement de l'écoquartier de l'Union

Compétences requises : géomètre, géomètre expert
Reconduction : le marché ne sera pas reconduit
Variantes : les variantes ne sont pas acceptées

Modalités d'attribution de l'accord cadre :
Offre économiquement la plus avantageuse énoncée en fonction des critères pondérés suivants :

- valeur technique et méthodologique de l'offre (60 %),
- prix des prestations (40 %).

Lieu d'exécution des prestations : Le marché se réalisera sur le périmètre de l'Union, située sur les villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos

Date prévisionnelle de démarrage des prestations : novembre 2019

Durée d'exécution de l'accord cadre : 2 ans

Date limite de réception des offres : 10 octobre 2019 à 12h

Lieu de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Les candidats ont la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du DCE ainsi que l'avis d'appel à concurrence via le site internet : <https://semv.acatpublic.com>

Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats ainsi que les modalités de dépôt des offres :

Ci réglemant de consultation
Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

Les renseignements complémentaires, d'ordre administratif ou technique peuvent être obtenus via le profil acheteur : <https://semv.acatpublic.com>

Date d'envoi de la publication : 12 septembre 2019

2000464795VD

LES HAUTS-DE-FRANCE
TEIS QUE VOUS NE LES AVEZ JAMAIS VUS I

En ce moment chez votre libraire
sur www.editions.lavoixdunord.fr
+5,90€ de frais de port

LAVOIX éditions